

ICOPE 68, c'est :

Un programme de prévention précoce de la perte d'autonomie

Réservé aux personnes autonomes de 60 ans et plus de la M2A

Plus de 3000 seniors testés avant un déploiement national en 2025

Envie d'être précurseurs de la lutte contre la perte d'autonomie ?

Proposez des rendez-vous de prévention **ICOPE** à vos patients seniors !



Le programme ICOPE, c'est :

Un dépistage précoce



Vision



Audition



Mobilité



Nutrition



Mémoire



Humeur

Un suivi personnalisé et durable



Professionnels de santé libéraux

Pour s'inscrire ou en savoir plus :

icope@cpts-mulhouse-agglo.fr

09 52 92 22 39

www.cpts-mulhouse-agglo.fr/icope

Comment ça marche :

- Inscription préalable obligatoire sur www.cpts-mulhouse-agglo.fr/icope/
- Téléchargez l'application ICOPE Monitor
- Formez-vous en 1h grâce à une plateforme en ligne



- Sur mobile

Télécharger l'application
ICOPE Monitor

Ou

- Sur ordinateur

Rendez-vous sur :
icope.chu-toulouse.fr

Etape 1

Faites le test ICOPE avec le senior¹

Réalisé en **8** minutes

En cas d'anomalie détectée, le programme continue vers les étapes 2 et 3.

Rémunéré
18 €
par test

Etape 2

Si vous le souhaitez, participez à l'évaluation approfondie²

Évaluation gériatrique standardisée et tests approfondis des fonctions concernées par les alertes, en présence du senior.

Rémunéré
53 €
par évaluation

Etape 3

Proposez un plan de prévention personnalisé au senior

En concertation avec son médecin traitant.

Forfait de
téléexpertise

Entretien
motivationnel :
21 €



¹ Le senior peut également réaliser le dépistage en autotest ou accompagné d'un proche.

² Formation spécifique nécessaire.